



Communiqué

Les habitants de Nîmes Métropole ont choisi le nom du nouveau service de vélos en libre-service : NemoVélo

Mardi 4 mars 2025 – Nîmes Métropole. Lancée par Nîmes Métropole, la consultation s'est achevée vendredi dernier, avec un score sans appel : NemoVélo a largement été plébiscité par les habitants de l'agglomération (60% des votants ont opté pour ce nom). Un service pensé et conçu pour faciliter les déplacements sur la ville de Nîmes et encourager les nîmois à adopter un peu plus le vélo comme mode de déplacement privilégié.

Dès son lancement (avant l'été 2025), 35 stations seront installées sur la ville de Nîmes, mettant à disposition près de 250 vélos à assistance électrique. Ces stations seront implantées dans des lieux stratégiques près des lycées, de l'université (Vauban et Hoche), des zones d'activité et du CHU de Nîmes, premier employeur du Gard. Un objectif majeur, proposer une alternative pratique et écologique aux déplacements du quotidien, pour de courtes distances.

Ce service repose sur deux types de stations :

- 60 % de stations électrifiées, permettant la recharge des vélos sur place, pour une meilleure disponibilité.
- 40 % de stations passives, sous forme d'arceaux vélos, pour une plus grande flexibilité d'implantation.

Une équipe sera déployée pour remplacer les batteries déchargées des vélos garés sur les stations dites « passives », afin de permettre aux usagers d'avoir toujours un vélo en état de marche.

Si l'adhésion du public est au rendez-vous, d'autres stations viendront compléter ce réseau pour renforcer l'accessibilité du vélo en libre-service (VLS) sur le territoire.

Les vélos choisis pour ce service VLS, sont réputés pour leur robustesse et adaptabilité à un usage intensif. Ils disposent d'une autonomie de 70 à 100 km. Leur accès se fera facilement grâce à une application mobile dédiée, qui permettra de déverrouiller un vélo en quelques secondes, et de consulter la disponibilité des stations. Une plateforme de gestion en temps réel assure un suivi précis des trajets, de la charge des batteries et de la maintenance, garantissant un service toujours optimal.

Concernant les tarifs de ce nouveau service, Nîmes Métropole a fait le choix de proposer au prochain conseil communautaire, l'adoption d'une tarification très attractive, une des moins chères de France : pour les 3 abonnements mis en place, ils seront de 30 euros annuel ; 7 euros mensuel ; 4 euros hebdomadaire.

« Avec NemoVélo, nous marquons un tournant dans notre volonté d'inscrire le vélo comme un mode de déplacement privilégié en centre-ville et ses abords. Ce service répond à un réel besoin des habitants et des actifs de notre territoire. Il s'agit d'une première étape : si les nîmois s'en emparent, nous poursuivrons l'installation de nouvelles stations pour encore mieux couvrir la ville de Nîmes » précise Franck Proust, président de Nîmes Métropole. *« Le vélo doit être le mode de transport phare dans les*

centres-urbains, et ce nouveau service est une étape clé dans notre feuille de route portant sur le vélo ! »
concluent Jean-Marc Campello, vice-président délégué aux mobilités et infrastructures de transport et Antoine Marcos, membre du bureau communautaire, délégué aux mobilités douces.

Support à disposition :

[Annonce du nouveau nom et présentation du système de vélos en libre-service](#)

Contacts Presse :

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39

tom.roussel@nimes-metropole.fr

Marion Morlock

Chargée de communication

06 75 41 70 06

marion.morlock@nimes-metropole.fr

É